



suivants mériteraient une analyse approfondie: l'ouverture et la participation, la coordination et l'engagement, la promotion de la convergence des politiques, la stratégie de communication du CSA, et la réactivité du CSA;

- d) demande que l'évaluation externe de l'efficacité du CSA depuis sa réforme de 2009, approuvée à la quarantième session du CSA, dans le cadre du Programme de travail pluriannuel 2014-2015, soit achevée en 2016 au plus tard, sous réserve des ressources disponibles. L'évaluation s'appuiera sur les conclusions de l'enquête sur l'efficacité du CSA.

En outre, le Comité:

- e) rappelle la décision qu'a prise le CSA au sujet du suivi, à sa quarante et unième session, à savoir poursuivre l'élaboration d'un mécanisme novateur s'appuyant sur les structures existantes, tel que recommandé au paragraphe 43 b v) du rapport final, sous réserve des ressources disponibles, et invite les États Membres volontaires à mettre en œuvre des évaluations approfondies de l'efficacité du CSA au niveau des pays, avec l'appui du Secrétariat du CSA, et à examiner les résultats avec le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi. Ces pays pilotes auraient pour rôle de vérifier la validité de la méthode exposée dans le document CFS 2014/41/11, en collaboration avec les pays et les parties prenantes s'étant portées volontaires, ce qui permettrait d'affiner la méthode avant de généraliser le modèle;
- f) encourage, comme approuvé à la quarante et unième session du CSA, les parties prenantes du CSA à continuer de mettre en commun leur expérience et leurs pratiques optimales, et demande au Secrétariat du CSA, en collaboration, pour les questions de suivi, avec le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi, de trouver des moyens pour ce faire, que ce soit les sessions du CSA ou des manifestations au niveau mondial, régional ou national, sous réserve des ressources disponibles;
- g) convient que le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi devrait, parmi ses activités, examiner l'organisation des activités du CSA, sur la base du Programme de travail pluriannuel du CSA, afin de mettre au point des pratiques optimales pour les futurs travaux de suivi.